

Gien, ma Ville



<i>Dans l'actu</i>	<i>p 4</i>
<i>Dans le rétro</i>	<i>p 8</i>
<i>Dossier : Les Montoires</i>	<i>p 15</i>
<i>A retenir : Stationnement</i>	<i>p 20</i>
<i>Expression de l'opposition</i>	<i>p 22</i>
<i>Agenda</i>	<i>p 23</i>

Gien, ma ville
Journal d'informations municipales
#2 - décembre 2020

Directeur de la publication : M. Francis Cammal
Responsable de la rédaction : Mme Cécile Cachan
Conception : service Communication
Impression : Imprimerie Centrale - Gien
Tirage : 8000 ex
N° ISSN : en cours d'enregistrement

Crédits photos : Ville de Gien
La République du Centre
Illustrations : freepik.fr / smictom.fr
LogemLoiret / Albert Amar



Chère Giennoise, Chère Arrablésienne,
Cher Giennois, Cher Arrablésien,

En 2020, nous avons tous perdu quelque chose : des moments de rencontre, du chiffre d'affaires, la rémunération d'un travail accompli, un emploi, pire un ami, un proche ou un parent, une part de nos libertés, la conviction que nos belles valeurs républicaines étaient universelles et partagées.

Aussi difficile que fût cette année, nous ne nous sommes pas effondrés. Nous sommes toujours debout, unis face à l'adversité.

Si je ne peux annoncer la fin des crises économique, sociale, sanitaire ou de société, je peux affirmer que tout le conseil municipal et les services restent à vos côtés, à votre écoute, à votre service.

C'est en effet la leçon à tirer des mois qui viennent de s'écouler.

Il nous faut vivre en urgence sanitaire mais continuer à avancer malgré les incertitudes et les empêchements car nous avons la volonté de construire ensemble l'avenir de notre ville.

Vous verrez dans ce numéro que des actions sont menées, des chantiers lancés. Le dossier vous présente l'ambitieux programme de réhabilitation du quartier des Montoires.

Les membres du Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une très bonne année 2021 : joie, santé et solidarité pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Vivement 2021 ! Nous avons tant à faire ensemble.

Francis Cammal
Maire de Gien

- Centrale Solaire
- Réserve Communale de Sécurité Civile
- Application smartphones et tablettes
- Capricorne asiatique
- Sortir ses poubelles au bon moment
- Aide aux étudiants
- Rénovation énergétique
- Dites le nous
- Des partenaires pour vous accompagner

■ Centrale Solaire « la Métairie » à Gien

Avant la fin d'année, Total Quadran démarrera les travaux de construction de la centrale photovoltaïque au sol « la Métairie » située en bordure de la RD940. Un financement participatif de cette centrale, à hauteur maximale de 2,2 millions d'euros, sera proposé aux habitants du Loiret et des départements limitrophes. Les modalités de ce financement éco-citoyen seront communiquées le moment venu.

Le projet, composé de 126 468 modules et d'une puissance totale d'environ 54 MWc permettra de produire 63,7 GWh/an : l'équivalent de la consommation électrique de 11 600 ménages. Une fois mise en service en 2021, elle permettra d'économiser 7 146 tonnes de CO₂/an.

La société Total Quadran envisage un pâturage ovin pour entretenir le couvert végétal à l'intérieur de sa future centrale solaire.

Pour suivre Total Quadran : www.total-quadran.com
Linkedin : Total Quadran



■ Êtes vous volontaires pour rejoindre la réserve communale de sécurité civile (RCSC) de Gien ?

Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, la RCSC apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise (inondation, canicule..). Pour l'intégrer, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique. L'engagement prend la forme d'un contrat conclu avec le maire. Vous vous engagez également à respecter la charte de la réserve civique.

Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information et des exercices seront organisés par la mairie. Les activités du réserviste sont au maximum de 15 jours ouvrables par an, et pas plus de 24 heures par semaine. C'est la mairie qui vous appelle pour une mission et comptabilise la durée de vos activités.

La RCSC de Gien sera créée par délibération du conseil municipal, après réception des candidatures.

Portez-vous volontaire en utilisant le formulaire de prise de rendez vous avec le maire : (indiquer RCSC dans l'objet) <http://www.legiennois.fr/prendre-rendez-vous-avec-m-le-maire> ou bien en écrivant à M. le Maire de Gien, centre administratif, 3 chemin de Montfort 45500 Gien.



Réserve communale de sécurité civile

Les missions susceptibles d'être confiées sont les suivantes :

- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
- Aide à la protection des meubles des personnes en zone inondable
- Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- Surveillance de digues, de massifs forestiers ou de cours d'eau
- Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés.

■ Une application pour smartphones et tablettes

■ Faciliter le partage d'informations pour plus de proximité et de réactivité :

Afin d'améliorer la diffusion des informations, la municipalité lance une application en janvier. Dédiée à une communication simple et rapide, cette application vous informera des actualités et événements de la Ville et vous alertera en cas d'urgence (par exemple lors d'une crue de la Loire).

D'une interface simple et intuitive, elle se veut accessible à tous et sera disponible bientôt en téléchargement sur play store (android) et apple store (iphone).

Des rubriques spécifiques permettront aux giennois de nous faire part de leur avis via sondages, boîtes à idées et formulaire de contact.

Les rubriques « Se déplacer » et « Vie pratique » proposeront des liens vers les offres d'emploi du giennois, les publications de la Ville, ou encore le répertoire des associations et les menus des cantines scolaires ou du portage de repas.

■ Des signalements possibles :

Un nid de poule dans votre rue, une branche tombée sur la chaussée, une poubelle renversée ou un dépôt sauvage sont autant de sujets que vous pourrez indiquer aux services concernés via l'onglet direct « Signalement » pour une résolution plus rapide.



Une interface simple et intuitive
Exemple de page d'accueil (non définitive)

Découvrez-la en janvier !

■ La commune n'est pas débarrassée du Capricorne asiatique

Il est prévu de contrôler environ 1500 arbres et arbustes à Gien lors de la campagne de recherche de l'office national des forêts du 2 novembre 2020 au 28 février 2021. Aussi, nous vous remercions de faciliter le travail des techniciens. Toutes les informations utiles figurent dans la notification d'abattage. La peinture fluo rose indique que l'arbre a été prospecté, l'orange d'éventuels symptômes. Un arbre suspect n'est pas toujours infecté.

Un arrêté préfectoral du 12 juin 2020 prescrit que chacun doit surveiller les essences sensibles de sa propriété et signaler toute présence ou suspicion de cet insecte. La plantation de végétaux spécifiés est interdite dans la zone infestée et les cent premiers mètres de l'espace tampon. Le transport des végétaux sensibles hors de la zone délimitée est interdit sauf autorisation écrite de la DRAAF*. Les végétaux infestés sont abattus et détruits (8 en 2019-2020) à la charge du détenteur. Il est possible de bénéficier d'un broyage gratuit par la mairie. Abattage et destruction de tous les végétaux spécifiés (érables, marronniers, peupliers, bouleaux, saules...) dans un rayon de cent mètres autour des arbres infestés.

■ Pour tout renseignement :
DRAAF Centre-Val de Loire
Tél : 02 38 77 41 03
Mail : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr



■ Marques laissées par le capricorne asiatique sur le bois.

*DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Sortir les poubelles au bon moment



LE SMICTOM
DU GIENNOIS

Le SMICTOM rappelle l'importance de sortir les déchets la veille au soir du jour de collecte (pour les ordures ménagères comme pour la collecte sélective des sacs jaunes).

Les sacs ou bacs doivent être bien visibles pour éviter tous dysfonctionnements dans la tournée qui commence dès 4h00 du matin ; la nuit est un paramètre pouvant perturber le travail des équipiers de collectes.

Il n'y a que 3 jours dans l'année où les déchets ne sont pas ramassés : le 1^{er} janvier (Jour de l'an), le 1^{er} Mai (Fête du travail) et le 25 décembre (Noël).

Le SMICTOM communique sur les dates dans la presse, sur son site internet, sa page Facebook, via **illiwap** et auprès des mairies.

www.smictom-gien.com/jour-de-collecte

Jours de ramassage :



Les ordures ménagères :
(bac ou sac noir)

Lundi matin (Centre + écarts + hameaux)

Vendredi matin (Centre)

La collecte sélective :
(sac jaune)

Jeu

Points d'apport volontaire :

TRI DES EMBALLAGES PLASTIQUE, DU CARTON, DES BRIQUES
ET DES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT Je les mets en vrac et vide !



TRI DES JOURNAUX ET MAGAZINES



TRI DU VERRE : BOUTEILLES, BOCAUX, POTS...

Je les mets en vrac, vide et sans bouchon, ni capsule, ni couvercle !



■ Une aide financière mensuelle pour les étudiants Giennois

Le contrat social étudiant bénéficie aux étudiants de l'enseignement supérieur y compris en alternance, âgés de moins de 26 ans au 31 décembre de l'année de la demande, résidant à Gien depuis au moins trois ans et dont les études sont l'activité principale.

Les dossiers sont à retirer à partir du 15 septembre de l'année universitaire.

Renseignez-vous auprès du CCAS,
Pôle social D' Pierre Charles, 10 rue des tulipes,
Tél : 02 38 05 16 50.

■ La rénovation énergétique des bâtiments municipaux a commencé

140 117.20€ TTC d'isolation-calorifugeage ou de passage en éclairage LED seront réalisés dans 18 équipements communaux. Des travaux financés par des certificats d'économie d'énergie, c'est-à-dire entièrement pris en charge par ESSO SAF via ENEMAT.



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

*Ministère de la Transition
écologique et solidaire*

■ Dites le nous :



Une idée à proposer, un avis à partager avec vos élus, complétez ce rapide formulaire et déposez-le dans le bâtiment municipal le plus proche. Vous pouvez également écrire par mail : gienmaville@gien.fr

Conformément aux réglemets sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire ne seront pas enregistrées et seront utilisées uniquement pour vous apporter une réponse.

Gien,
ma Ville

■ Dites le nous :

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Votre idée : _____

■ Des partenaires prêts à accompagner les Giennois :

■ Action Logement, des solutions pour concrétiser vos projets

Profitez de financements attractifs grâce au programme Action cœur de Ville en investissant en plein centre-ville de Gien.

Pour un investissement locatif en rénovant un immeuble entier à acquérir ou dont vous êtes déjà propriétaire, profitez d'un financement avantageux : jusqu'à 50 % de subvention, un prêt à taux attractif, amortissement à long terme avec différé, mise en location simplifiée grâce à l'expertise d'Action Logement et proposition de candidats salariés labellisés, garantie 100 % gratuite pour sécuriser vos revenus locatifs et cumulable avec les aides de l'Anah et fiscales. Les logements, à loyer plafonné pour 80 % d'entre eux, seront loués à des salariés. Connectez-vous sur actionlogement.fr > Rubrique « Investir Utiles »



Un projet d'accession ?

- Expertise gratuite d'un conseiller pour sécuriser votre projet d'acquisition et accéder aux meilleures conditions de financement.
- Prêt de 40 000 € au taux de 0,5% pour l'achat de votre résidence principale (acquisition d'un logement neuf ou ancien, avec ou sans travaux, construction d'une maison individuelle, ou toutes opérations d'accession sociale).

Travaux par le propriétaire bailleur ?

- Une subvention jusqu'à 15 000 € pour la rénovation énergétique privilégiant l'isolation thermique.
- Un prêt à taux réduit pour les autres travaux de performance énergétique ou de réhabilitation.

Adaptation du logement au vieillissement ?

- Pour les séniors ou personnes en perte d'autonomie, propriétaires, locataires ou hébergés par leurs enfants : une subvention jusqu'à 5 000 € pour aménager la salle de bains et les sanitaires.

Contactez l'agence d'Orléans
10 boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS
Tél : 02 38 78 18 87.
Site internet : www.actionlogement.fr

■ La Fondation du patrimoine vous aide

Vous êtes propriétaire privé, vous voulez sauvegarder votre patrimoine, la Fondation du Patrimoine peut vous aider. Le Label de la Fondation du patrimoine est délivré à des immeubles d'intérêt patrimonial pour des travaux extérieurs de qualité validés par l'architecte des bâtiments de France.

Il permet d'obtenir une aide de la Fondation du patrimoine (minimum 2%) et une déduction de vos revenus des travaux réalisés.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, contactez Ludivine Hubert au 02 38 24 34 21 ou centrest@fondation-patrimoine.org ou consultez le site : www.fondation-patrimoine.org/aides-au-patrimoine/aide-au-patrimoine-prive/le-label



■ Opération Façades et Vitrines de la Communauté des Communes Giennoises

La CDCG aide en finançant 25% H.T du coût des travaux subventionnables plafonnés à hauteur de 5000 € et accompagne techniquement les propriétaires occupants ainsi que les bailleurs privés à rénover les façades de leur habitation ou magasin.

Service Aménagement
Tél : 02 38 29 80 12
Mail : ads1@cc-giennoises.fr

■ L'agence nationale de l'habitat (ANAH) vous soutient

Ma Prime Rénov' isolation des murs extérieurs est une aide financière destinée à remplacer le crédit d'impôt sur la rénovation énergétique. Elle cible tous les ménages afin de leur permettre d'améliorer les performances énergétiques des logements en réalisant des travaux. D'autres aides, telles que les prêts travaux sont également mises en place en complément dans le but de réduire le coût d'une rénovation et favoriser le maintien à domicile.

www.anah.fr



Dans le rétro

- Foire des cours : les exposants récompensés et les organisateurs chaudement remerciés le 3 septembre 2020.



- Remise des maillots le 7 septembre 2020 à l'équipe masculine de nationale 1 du HBC.



- Opération citoyenne nettoyage des quais de Loire : c'était le 12 septembre, une belle journée pour une belle action, merci à tous les participants.



- Début des travaux pour le crématorium : le 23 septembre le chantier a débuté à la Bosserie.



- Le point d'accès au droit a rejoint le pôle social Dr Pierre Charles.



Depuis le 4 octobre, au (PAD), les permanences de la conciliatrice de Justice, le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles, le juge des tutelles et des saisies des rémunérations (sur convocation), le délégué du Procureur (sur convocation) se tiennent 10 rue des Tulipes à Gien. La borne de consultation à distance de la Maison de Justice et du Droit, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail et la CAF doit y être remise en service.

Les consultations sont anonymes et confidentielles. N'hésitez pas à prendre contact avec le PAD, vous serez orientés vers la permanence adaptée à vos besoins.

PAD : 02 38 37 11 36

- Information préalable sur les travaux à venir au poste source de Gien : le 9 octobre 2020, ENEDIS avait invité les industriels giennois pour les informer des travaux d'amélioration du réseau et de raccordement au réseau EnR (centrale photovoltaïque). Aucune coupure ne sera nécessaire annonce le distributeur d'électricité.



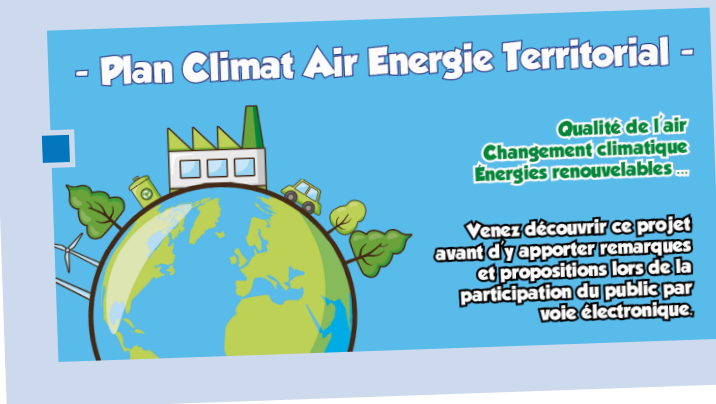
- Hommage à Samuel Paty : le 20 octobre 2020, 250 personnes se sont réunies à la mémoire de l'enseignant de Conflans-Saint-Honorine et pour défendre la liberté.



■ Vous l'aviez demandé, c'est broyé ! Le 21 octobre, après plusieurs passes, les copeaux ont été incorporés à la terre. Les souches restées en Loire ont subi le même traitement.



■ Plan climat air énergie de la Communauté des Communes Giennesoises : l'enquête numérique s'est déroulée du 4 novembre au 4 décembre 2020.



■ Conseil municipal jeune

Au cours du mois d'octobre, Simone Pingot, adjointe à la citoyenneté et au vivre ensemble, et Nelly Digas responsable du service municipal sont allées à la rencontre des collégiens de 5^{ème} et de 4^{ème} pour les informer sur cette instance de participation citoyenne. Elles ont été convaincantes : 35 candidats se sont déclarés. Les opérations de vote se sont déroulées à l'identique d'une élection municipale : candidatures, affiches de campagne, vote à bulletin secret avec carte électorale, feuille d'émargement et dépouillement.



33 jeunes ont été élus :

Yasmine Achouri, Ambre-Lou Alves, Eva Alves, Rania Amalal, Ryad Assadiki, Youssef Bahassan, Lina Belhaj, Rayhan Benayadi, Hugo Bidault, Gregory Bonnard, Ziad Boukhsimi, Rayan Dahman, Adrien Daveau, Tiffany Davoine, Elvira Dos Santos, Zyneib El Benaïssati, Tiken Escandon, Camille Fauvin, Faustine Flandry, Ludivine Girault, Camille Gounot, Elysa Guerin, Chiaretta Hoyem-Maviya, Ayngaran Kugapalan, Thomas Lagarde, Matourou M'Baye, Antoine Pereira, Chloé Peudevin, Ryham Saoudi, Alyssia Thomas, Melvin Thoumelin, Faustin Vatan, Julie Vernet.

La crise sanitaire a retardé le cérémonial d'installation, mais pas les travaux de réflexion. Des contacts ont été pris avec l'ensemble des jeunes élus pour la rédaction du règlement intérieur du Conseil municipal des Jeunes et la mise en place des commissions thématiques en fonction des projets déjà proposés par les nouveaux édiles.

Le quartier des Montoires

Nouveau Programme National
de Renouvellement Urbain (NPNRU)
Phase opérationnelle 2020-2025

- Maison du Projet
- Planning prévisionnel
- Financement
- Opérations déjà réalisées
- Perspective



■ La Maison du Projet

Installée dans le centre social des Loriots, ce lieu ressource au sein du quartier des Montoires permet de répondre à toutes les questions sur la rénovation du quartier et son cadre de vie (démolitions, relogements, réhabilitations, ...).



Horaires : mercredis (14h-17h) et jeudis (9h-12h)

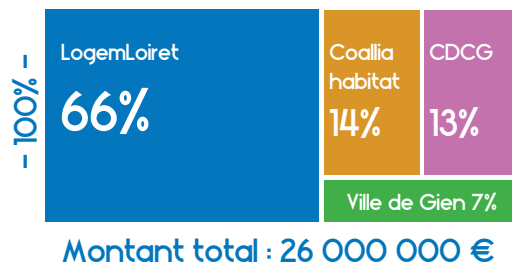
■ Planning prévisionnel (travaux)

2020		2021		2022		2023	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
		Démolition n°1 et 2 rue des Mouettes + parking. Requalification et résidentialisation des n° 3,5,7 rue des Mouettes.					
		Requalification et résidentialisation des Rouges-gorges.					
	Déconstruction des Mésanges, Construction de la caserne et des logements de la Gendarmerie.						
		Aménagement de la voirie : pistes cyclables, réfection de trottoirs, création de parvis / plateaux et giratoires.					
		Création de jardins familiaux, squares et d'un mail piétons.					
		Démolition du bâtiment C (FTM), réhabilitation et résidentialisation bât. A (CADA) et B (FTM).					

Semestre 1 : Janvier à Juin / Semestre 2 : Juillet à Décembre
FTM = Foyer Travailleurs Migrants / CADA = Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
Requalification : travaux dans les logements et parties communes
Résidentialisation : travaux espaces verts, parkings, locaux poubelles



■ Financement



Subventions (19% du montant total) :

Montant total des subventions : 4 840 000 €

Région Centre Val de Loire	43%
Agence Nationale de Rénovation Urbaine	33%
Action Logement Services	18%
Fond Européen de Développement Régional	6%

■ Opérations déjà réalisées :

■ Démolition du Foyer des Jeunes Travailleurs ...



... et création d'un parc.



■ Création de pistes cyclables, avenue des Montoires.



■ Démolition partielle de l'ancien Intermarché.



■ Création de pistes cyclables et plateau piéton, chemin de St-Pierre.



Perspective :

Coallia

Démolition d'un bâtiment
Réhabilitation et résidentialisation
de deux bâtiments

Clôture
traitée comme une lisière

Espace de jeux
pour enfants

Place de rencontre
avec arbres fruitiers
et arbustes fleuris

Partie boisée
espace détente
ombragé

Limite du parc
traitée comme une lisière

Piste cyclable



Gendarmerie

Construction de la caserne
et des logements de la
gendarmerie


Création de 30 jardins familiaux

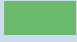
Les jardins familiaux sont des parcelles
de terrain mises à la disposition des
habitants et affectées à la culture
potagère.








Légende :


 Périmètre du Quartier
Prioritaire Politique de la Ville


 Espaces Paysagers
1- Squares
2- Jardins familiaux


 Équipements actuels
1 - École
2 - Centre social
3 - Centre des Cigognes

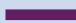
 Création de nouvelles voies


 Aménagement de traversées
piétonnes

 Continuité piétonne

 Travaux sur l'habitat

 Vocation à définir à terme

 Pistes cyclables

 Requalification de la voirie
existante

 Mail planté



Renseignements :

Communauté des Communes Giennoises
Politique de la Ville - Mme Anessa Ribeiro
Tél : 02 38 67 78 15 / anessa.ribeiro@cc-giennoises.fr

A retenir :

Plan de stationnement

-  Place de la Victoire
64 places
-  Paul Bert
132 places
-  Gonat (zone bleue)
38 places
-  Place du Château
160 places
-  Parking Jaurès (payant)
184 places
-  Place Leclerc (30 min.)
8 places
-  Stade nautique
140 places
-  Esplanade du Berry
(ouvert lors des manifestations)
-  Places PMR



Vieux Pont



Faïencerie



Hôpital



Espace Gonat



La Poste



Centre Culturel





2 Avenue Jean Villejean

Rue Jeanne d'Arc

Rue de Paris

Avenue Leclerc

Quai Joffre

Rue Louis Blanc

Quai Lenoir

Port au Bois

Loire

- Château, Musée de la chasse
- Église Sainte-Jeanne-d'Arc
- Temps de marche jusqu'à la place Leclerc
- Office de tourisme
- Garage à vélo
- Place Leclerc
- Accès pour camping car



P4

WC

7 min.

P5

WC

3 min.

L

P6

Place Jean Jaures

13 min.

P7



Reconstruire Le Lien Social

■ C'est une drôle d'époque qu'il nous est donné de vivre. Face à tant d'incertitudes sur notre avenir individuel et collectif, un lien social fort est plus que jamais porteur d'espoir et de résilience.

La crise économique provoquée par les confinements débouchera, sans doute, sur une crise sociale d'ampleur dans notre pays. À Gien, avant la crise sanitaire, le lien social était déjà jugé médiocre ou inexistant par trois Giennois sur quatre (enquête réalisée en septembre 2018) et le centre-ville était déjà en peine d'animations et d'attractivité. Les différents quartiers, en l'absence de transport collectif, sont encore plus isolés les uns des autres. Dans ce contexte, la crise sociale rendra la solidarité incontournable dans notre ville, autant pour combattre la détresse que l'isolement.

La Mairie, collectivité de la proximité par excellence, serait bien inspirée de s'atteler enfin à la lourde tâche de la construction d'un lien social fort et solidaire pour tous les Giennois, véritable antidote aux incertitudes des crises actuelles. Par ailleurs, elle devrait veiller à remédier à l'excédent de près de 100 mille euros, anormalement élevé en cette période, du centre d'action sociale.

Mais, sans attendre une hypothétique action de la Mairie, les fêtes de fin d'année seront une belle occasion de montrer notre solidarité, en particulier, avec nos commerçants de centre-ville, qui sont à rude épreuve. Et aussi, de briser l'isolement, de renforcer les liens de voisinage, en un mot, de se serrer les coudes. Le port du masque n'empêche pas nos yeux de pétiller de sourire. Nous vous souhaitons de chaleureuses et belles fêtes de fin d'année.

Christelle de Crémiers, Patrick Fromentin,
Pascale Riby et Cécile Roger
contact@christelledecremiers.fr

Chères Giennaises, chers Giennois,

■ Frappé par la morosité, le pays est confronté à l'inquiétant regain des idées nationalistes, à la menace de la liberté d'expression, socle de notre démocratie, et à l'épidémie du Covid 19 : tant d'évènements accroissant les difficultés dans nos localités et pour certains d'entre nous.

Depuis l'annonce du confinement, nous pensons aux commerces giennois, aux artisans, indépendants, à celles et ceux, particulièrement éprouvés par cette crise.

Saluons l'organisation de chacun pour continuer à satisfaire la clientèle: « click and collect », vente à emporter ...

Restons mobilisés, soutenons-les.

Une pensée à toutes les initiatives culturelles et sportives interrompues, dont les Giennois sont privés. Une attention particulière portée aux personnes âgées, appelées à se protéger sans s'isoler. Soutenons les soignants, les personnes qui œuvrent auprès des plus fragiles, dans l'éducation et dans les secteurs en activité.

Au conseil municipal, la taxation des immeubles vacants a été votée, nous y sommes opposés, impôt sanctionnant les propriétaires en difficulté avec leurs locataires et sans effet dans la valorisation et la dynamique de Gien et ses commerces.

Ne décourageons pas l'initiative privée, lançons plutôt des mesures incitatives à la réhabilitation, et luttons contre la désertification du centre-ville.

Concernant la commission sur le plan de circulation, qu'en est-il ? L'opposition n'étant pas conviée, nous regrettons de ne pouvoir donner notre avis au nom de ceux que nous représentons.

Au contraire, unifions nos forces, nos idées pour une ville plus forte.

Prenez soins de vous.

Liste d'opposition de Christian Bouleau
« Avec vous et pour vous »
Nadine Quaix, Stéphanie Flandry,
Pierre Laurent, Alain Fagart.

Agenda

■ Saison Culturelle 2021 : programme bientôt disponible

Attention : la programmation de ces événements peut varier en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée au Covid-19.

■ Janvier

29 Ouverture de la saison culturelle giennoise
« Slim Paul Trio » - Auditorium - 20h30

■ Février

10 Conseil municipal - 18h
En direct sur youtube : Ville de Gien

12 Conseil communautaire - 18h

■ Mars

7 Foire des Cours

19 Cérémonie patriotique



■ 29 Janvier : « Slim Paul Trio » - Auditorium - 20h30



Voilà quinze ans que Slim Paul a débuté sa route, la guitare en bandoulière, mettant le feu musical aux rues, pour être ensuite catapulté sur les plus grandes scènes du monde et encensé par la critique. D'une voix opaque et puissante, doté d'un charisme envoûtant, il livre des textes qui parlent au cœur sur une musique qui embrase les corps. Avec Manu Panier à la basse et Jamo à la batterie, le trio revient avec leur second opus résolument optimiste « Goog for you ».

Blues / Tout public

Tarifs : 5/10 €


Pratique :


■ Mairie de Gien

3 chemin de Montfort - 45500 Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.info

 Facebook : Ville de Gien

 Youtube : Ville de Gien

www.legiennois.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30/12h et 13h30/17h

Le vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30

État civil

Espace Gonat

Rue de l'ancien Hôtel Dieu - 45500 Gien

Tél : 02 38 05 11 93

Mail : mairie.etatcivil@gien.info

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h30/12h et 13h30/17h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h

Samedi : 8h30/12h

■ Mairie d'Arrabloy

12 rue du Château - 45007 Arrabloy

Tél : 02 38 67 26 68

Mail : mairie.arrabloy@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi : 13h30/17h30

Jeudi : 8h30/12h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30

Accueil de loisirs « May Soua Moua »	__02 38 38 03 73
Accueil Parents/Enfants « l'Envolée »	__02 38 67 71 21
Affaires Scolaires	_____02 38 05 19 11
Centre Administratif	_____02 38 29 80 00
Cimetière	_____02 38 67 08 21
École de musique	_____02 38 05 19 55
École d'Arts Plastiques	_____02 38 05 19 45
Espace Culturel	_____02 38 05 19 45
État Civil	_____02 38 05 11 93
Médiathèque	_____02 38 05 19 51
Multi Accueil « Les Petits Princes »	_____02 38 67 71 21
Passeport et CNI	_____02 38 05 15 21
Point d'Accès au Droit	_____02 38 37 11 36
Pôle Social D ^r Pierre Charles	_____02 38 05 16 50
Pôle Sports et jeunesse	_____02 38 05 19 12
Police municipale	_____02 38 67 21 84
Politique de la Ville	_____02 38 67 78 15
Prévention spécialisée	_____02 38 67 78 15
Relais Assistants Maternels	_____02 38 38 20 64
Smictom	_____02 38 05 06 75
Stade Nautique	_____02 38 67 69 54

Si vous avez des commentaires sur votre magazine « Gien, ma Ville » :
gienmaville@gien.fr